Pré – Rentrée Tutorat Rennais

UE 3 - santé, société, humanité

Vos tuteurs <3

GABRIELLE



INÈS



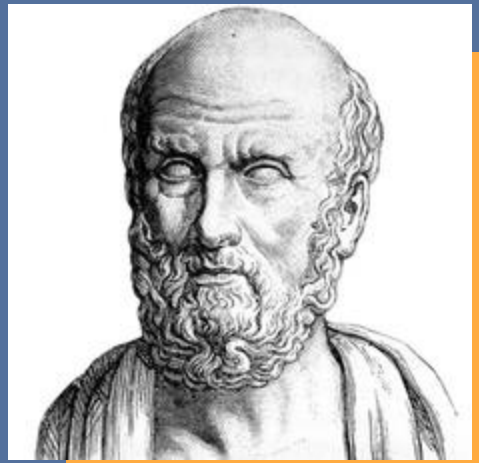
SARAH-JULIE

KERYAN

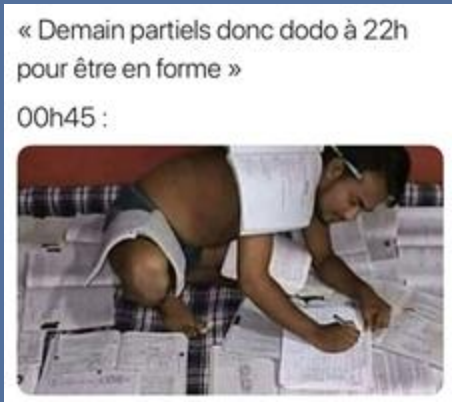


La SHS ?

- Santé Humanité Société, ou Sciences Humaines et Sociales
- Environ 50 heures de cours au S1
- Coefficient 5
- Répartie en plusieurs sous-matières
  - Droit
  - Histoire
  - Santé publique
  - Philosophie
  - Psychologie
  - Ethique
  - etc..



Outils de révision en SHS



- QCMs et conférences

- Fiches (HDM ++) sur le bonus des tuteurs + livret avec fiches classées sur TOUS les chapitres !

- Cartes mémoires (Anki)

Plan

1) Droit
2) Histoire
3) Philo/Psycho
4) Santé Publique



PARTIE 1

DROIT DE LA SANTÉ



DROIT DE LA SANTÉ

+/- 8 QCMs / 40
3 chapitres
8/10 h de cours

ORGANISATION

- Peu de changement dans les cours
- Volume moyen mais exigeant
- Lecture et compréhension ++ du cours

- Méthode conseillée:
  - ⚠ Connaître le cours mais surtout le COMPRENDRE ⚠
  - Faire des schémas du cours ++ et des annales



3 CHAPITRES

Introduction au droit et organisation judiciaire

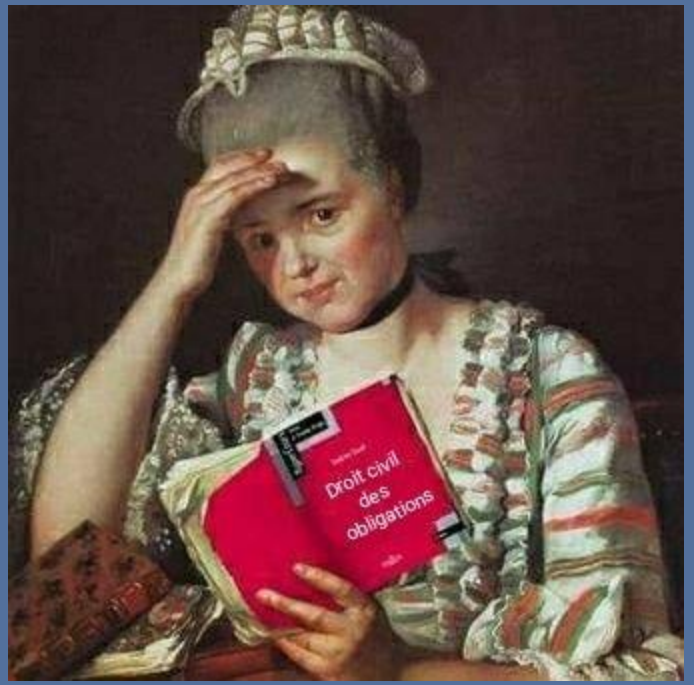
Professions de santé

Responsabilités médicales



INTRODUCTION AU DROIT

1. Définition du droit
2. Sources du droit
3. Organisation judiciaire



1. Définition du Droit

Le Droit définit l'ensemble des **règles de conduites sociales** élaborées par l'Etat : organiser la vie des membres de la société entre eux et avec l'Etat. Le manquement à la règle est sanctionné par l'autorité publique.

La règle de droit a 5 caractères :

- Générale dans l'espace
- Permanente dans le temps
- Impersonnelle
- Procède de la volonté de l'Etat
- Force contraignante

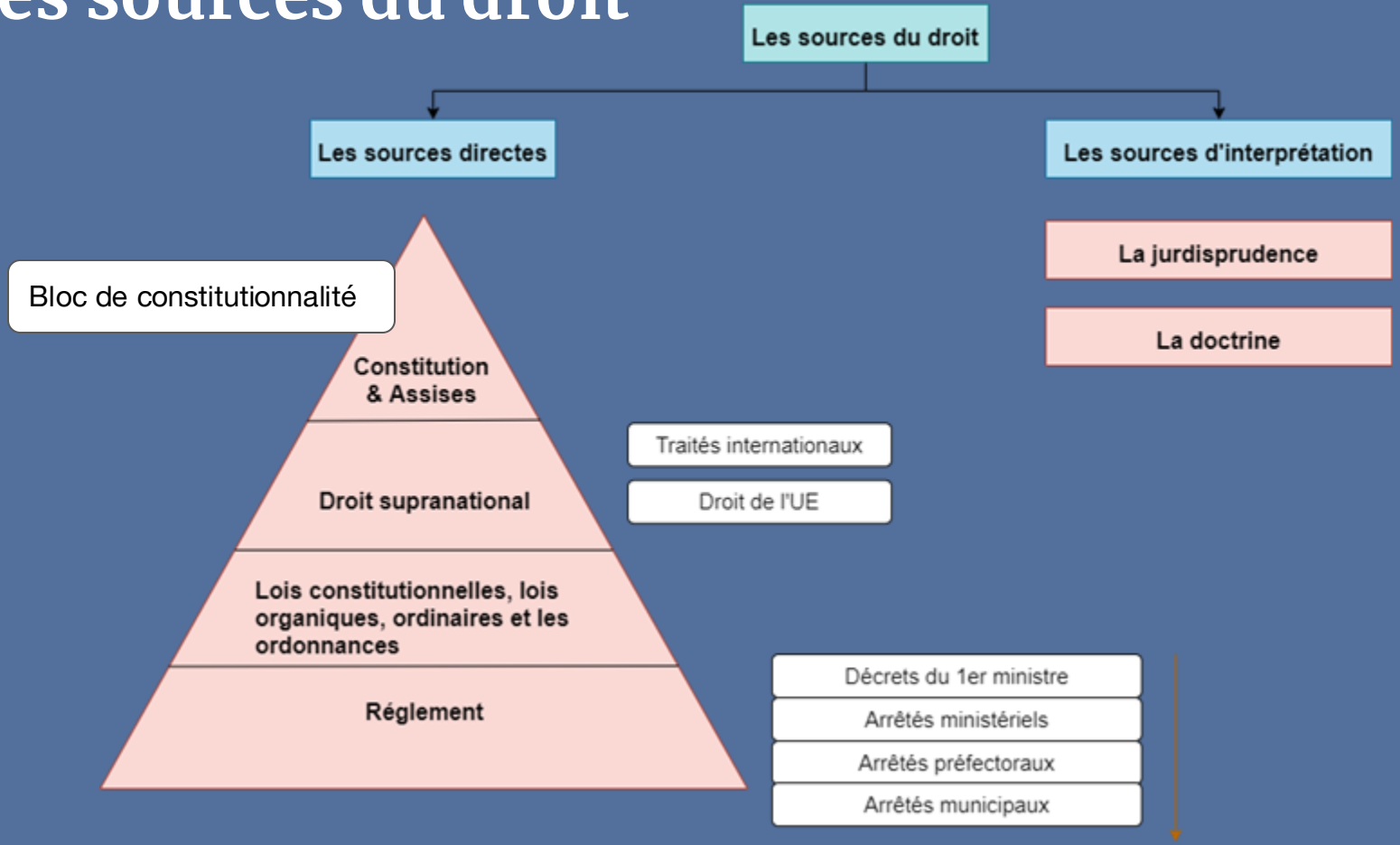


Droit objectif = «sources formelles»
Ensemble des règles du droit

Droit positif
Règle de droit actuellement applicable

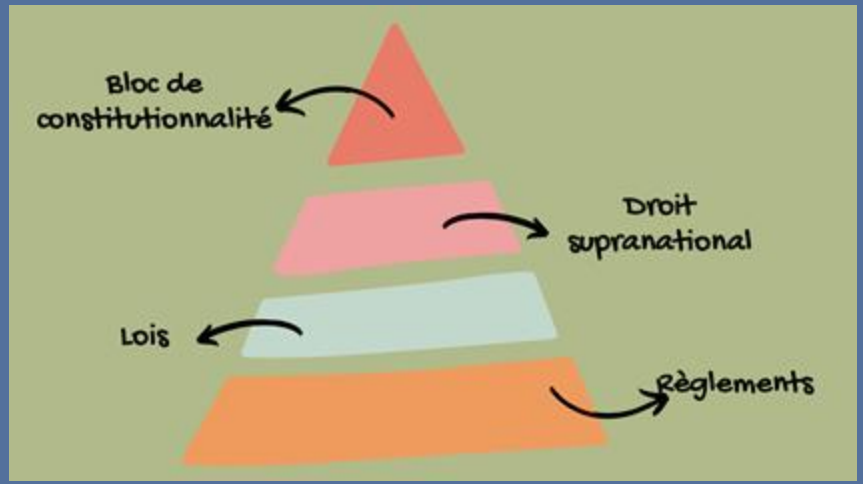
Droit subjectif
Prérogatives reconnues à toutes les personnes : nous sommes à titre individuel titulaires de droits *(droit au respect de la vie privée)*

2. Les sources du droit



2. Les sources du droit

Les normes juridiques sont organisées selon une hiérarchie. Le principe de cette organisation hiérarchique suppose que toute norme inférieure doit être compatible, cohérente, avec les normes qui lui sont supérieures.





2. Zoom sur les sources directes du droit

La constitution du 4 octobre 1958

Elle fonde la **5e** République
L'auteur le peuple français et le **rédacteur** est Michel Debré (1er ministre de De Gaulle)

Ensemble des **règles** de l'exercice et de la **dévolution** des pouvoirs :

- ➔ **Législatif** : élaboration de la règle de droit
- ➔ Exécutif : mise en œuvre, application de la règle de droit
- ➔ **Judiciaire** : sanction en cas de manquement à la règle

Toutes les normes **inférieures** doivent lui être **conformes**
Peut être modifiée par les lois constitutionnelles

3. Zoom sur les sources directes du droit

Les 4 assises de la constitution

- Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789) :

→ « Liberté, égalité, fraternité »

- Préambule de la constitution de 1946 (IVe République)

→ Protection de la santé

- Principes fondamentaux reconnus par les lois de la République

→ Droits de la défense

- Charte de l'environnement (2004)

→ Principe de précaution





2. Zoom sur les sources directes du droit

Le droit supranational

Ne résulte pas de la volonté directe de l'État mais d'institutions supranationales, avec le consentement de l'État, qui peut tout de même se retrouver contraint.

Traités internationaux	Droit de l'Union Européenne
Accords entre états, après **ratification** par le Président de la République **Ratification ≠ signature du traité** Laps de temps signature/ratification → harmonisation avec les normes inférieures au traité	→ **Droit originaire** : textes fondateurs → **Droit dérivé** : créé par les organes de l'UE, règlements, directives (=objectifs) → **Droit jurisprudentiel** : Cour de justice de l'UE

Procédé d'application des Traités Internationaux



2. Zoom sur les sources directes du droit



Les différents types de lois	
Lois constitutionnelles	= Lois souveraines Doivent être adoptées en terme identiques par les 2 assemblées Modifient, abrogent ou complètent la Constitution, par référendum ou par approbation du Parlement réuni en Congrès
Lois organiques	Lois d'application ou de prolongement de la Constitution afin que celle-ci se limite à l'essentiel
Lois ordinaires	Projets de loi (gouvernement) / Propositions de loi (parlement)
Ordonnances	Mesure d'urgence Délégation du pouvoir **législatif** à **l'exécutif** dans un délai et dans une matière prévue



2. Zoom sur les sources directes du droit

Le règlement

Détenteur du pouvoir réglementaire : Premier Ministre

Hiérarchie propre :

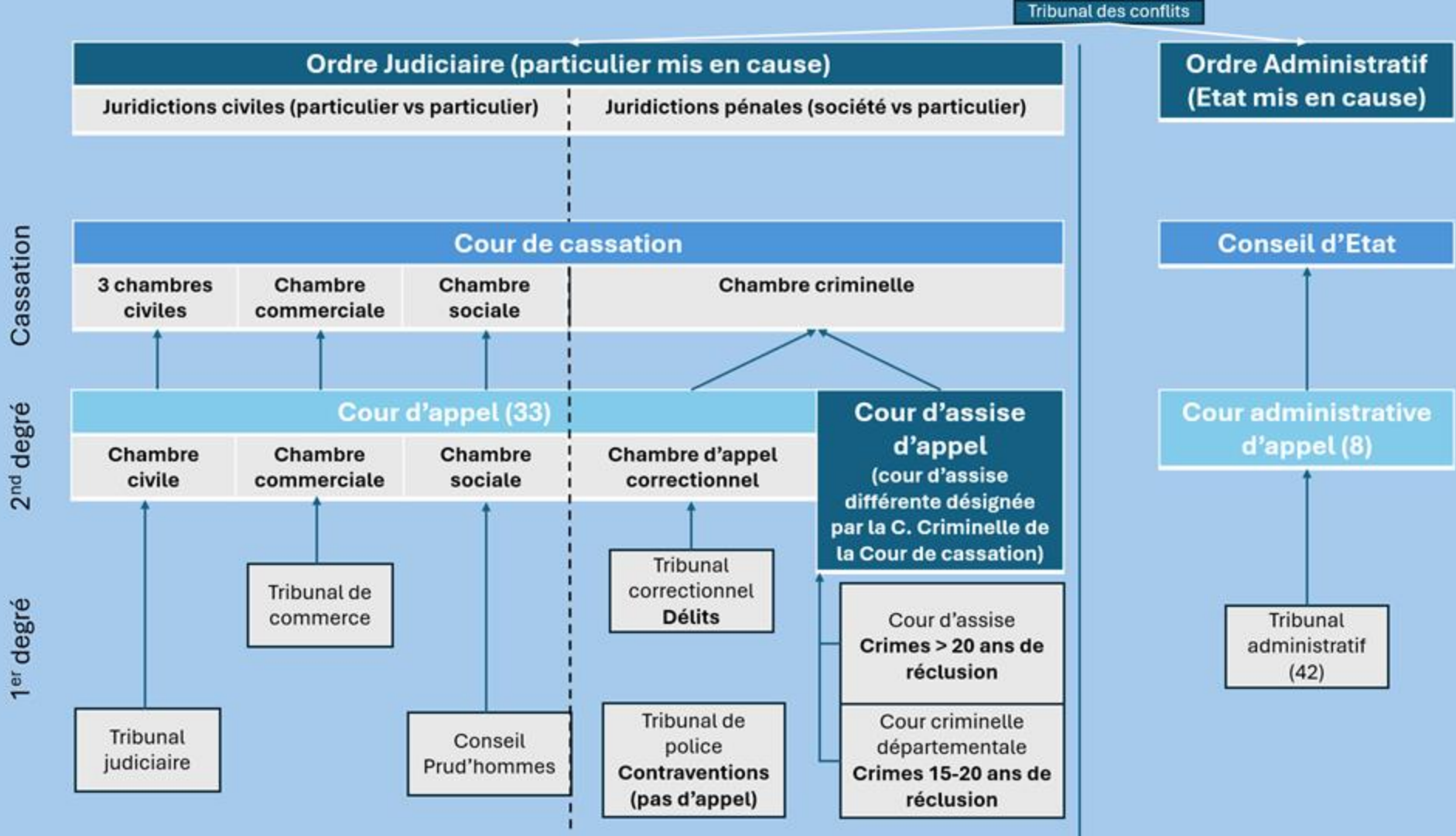
- Décrets du Premier Ministre
- Arrêtés ministériels et interministériels
- Arrêtés préfectoraux
- Arrêtés municipaux

3. Organisation judiciaire

6 principes généraux

- L'Etat a le monopole de la Justice
- Séparation des pouvoirs (ordre judiciaire et ordre administratif)
- Double degré de juridiction
- Collégialité des juridictions
- Principe contradictoire
- Gratuité de la justice




Tribunal des conflits
Ordre Judiciaire (particulier mis en cause)
Juridictions civiles (particulier vs particulier)
Juridictions pénales (société vs particulier)
Ordre Administratif (Etat mis en cause)
Cassation
Cour de cassation
3 chambres civiles
Chambre commerciale
Chambre sociale
Chambre criminelle
Conseil d'Etat
2nd degré
Cour d'appel (33)
Chambre civile
Chambre commerciale
Chambre sociale
Chambre d'appel correctionnel
Cour d'assise d'appel (cour d'assise différente désignée par la C. Criminelle de la Cour de cassation)
Cour administrative d'appel (8)
1er degré
Tribunal judiciaire
Tribunal de commerce
Conseil Prud'hommes
Tribunal correctionnel Délits
Tribunal de police Contraventions (pas d'appel)
Cour d'assise Crimes > 20 ans de réclusion
Cour criminelle départementale Crimes 15-20 ans de réclusion
Tribunal administratif (42)

Procédures juridiques

Appel : permet au justiciable de suspendre le jugement du 1er degré après le verdict pour être entièrement rejugé en saisissant une “Cour d’Appel” du 2nd degré→ juge de fond/fait

Pourvoi en cassation : permet de saisir le juge de cassation (Conseil d’Etat ou Cour de Cassation) pour que celui-ci statue sur la bonne application du droit dans le jugement rendu par la Cour d’Appel, sans remettre en cause les faits établis → juge de droit

Pour la Cour de Cassation :

Arrêt de cassation : Casse la décision de la Cour d’appel et renvoie le jugement devant une cour de même degré et de même qualification

Arrêt de rejet : Rejette la demande du justiciable et confirme le jugement de la Cour d’Appel

Attention : l**a Cassation n’est pas un 3e degré de juridiction !!! (QCM+++)** car c’est un juge de droit et non plus de fond. Le justiciable n’est pas jugé une 3e fois, c’est l’application du droit par la Cour d’Appel qui est jugée



PARTIE 2 :

Histoire de la médecine

TUTORAT RENNAIS

Organisation



1. Les enseignements vont être renouvelés ⚠️
2. Notre présentation se base sur les anciens cours, des changements sont à prévoir

ORGANISATION



Plan des cours (en général)

1. Éléments de l'histoire générale
2. Source de l'Histoire
3. État de Santé des populations
4. Corps Médical
5. Connaissances médicales
6. Lieux de Soin

+/- 10 QCMs / 40
5 chapitres
>15 h de cours

ANTIQUITÉ

Éléments d'histoire générale:

- Population rurale +++, Population urbaine +
- Grosse villes (ex:Rome)
- Villes ouverte
- Civilisation voyageurs/ se rencontrent
- transport maritime +++



État de santé des populations :

- Hygiène inégale
- +/- 10 famines par siècle
- ⇒ Malnutrition relative
- Mort violente fréquente (1 squelette sur 10)
- Travail physique important

Sources de l'histoire:

- Momies (pas seulement égyptiennes, ex corps retrouvé gelé dans la glace)
- Ex votos:
  - **Romains**: offre aux dieux pour **demander** une guérison
  - **Grecs**: offre aux dieux pour **remercier** d'une guérison

ANTIQUITÉ

Corps médical

Le grec était la langue savante de l'antiquité

Egyptien	Grec	Romain	Gaulois
Sounouns pas omnipracticien = pratiquait un seul geste	Médecine **sacerdotale** (dieux) : on allait au temple si on était malade +superposition laïque	Médecine traditionnelle : **Pater familias** **Dieux guérisseurs**	Influence romaine : dieux guérisseurs cures et collyres

Moyen Âge


LES MOYENÂGEUX
QUAND ILS S'ENNUYAIENT


PAYSAN
ARTISAN
BOULANGER

MOYEN-AGE

État de santé des populations (similaire Antiquité):

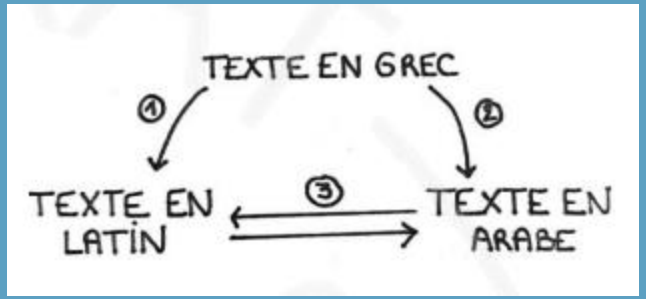
- Mortalité: **30**% mort avant 1 an, 3-5% par ans = on meurt à tout âge
- Espérance de vie = **31 ans**
- Hygiène personelle bonne (bains publics)
- Hygiènes collective absente (rues sales, rats…)
- Malnutrition: alimentation peu variée (= carences) -> 1kg de pain/j/ personne
- Soudure (avril-juin)
- Maladies infectieuse
  - Lèpre (lépromateuse et tuberculoïde)
  - Peste (bubonique et pulmonaire)

Éléments d'histoire générale:

- Villes encloses
- Population rurale (95%) = bcp de production agricoles
- Recul de l'instruction

Sources de l'histoire:

- Textes antiques grec achetés, volés, traduits avec des erreurs (= perte du sens de certains mots)
- Textes écrits à la main = long, coûteux, abréviations, mauvaise traduction.



Corps médical

Métier	Médecin	Chirurgien	Matrone	Apothicaires
Formation	• 5 ans • Av formation universitaire -> maîtrise des arts dmd : Trivium (grammaire, dialectique..), quadrivium (arithmétique, géométrie..)	• diff types de formations • Chez un maître	• femme, veuve, sans formation • doivent avoir connaissance de la **parturition** (accouchement)	
Position sociale	• Rares ++ (villes) • Au début ce sont des clerc (= donc religieux)	Multiples rôles: • chirurgien • coiffeur • barbier….		• Il n'y en pas avant le 13e • Villes ++ • doivent avoir livre de recette et savoir le lire

Place au wooclap !



PARTIE 3

PHILOSOPHIE

PSYCHOLOGIE

Organisation

- Philosophie 10 QCM
- Bioéthique/fin de vie 4 QCM
- Psychologie 2 QCM



Philosophie : Pr Marcucci

- Groupe de frappe nécessaire
- Insiste sur les notions importante (ne pas hésiter à le noter sur votre cours)
- Change régulièrement les cours mais les grandes notions restent

Éthique de fin de vie et addictologie : cours susceptible de changer cette année !! (suite à la nouvelle loi)

Bioéthique: Cours très intéressant basé sur l'actualité donc quelque variations possible

Psychologie: Cours assez court et intéressant

Méthodologie

- compréhension +++ du cours
- fiches
- réécouter le cours en philo
- bon sens +++

PROGRAMME du jour : Éthique et Santé Mentale ++

Distinguer *droit*/ *déontologie*/ *éthique*

Ces termes ont des définitions différentes mais qui n'entrent pas forcément en conflit



LE DROIT

→ ensemble de normes juridiques : un ensemble de règles fixées par la loi, définissant obligations et interdits pour tous les habitants d'un pays, citoyens ou étrangers.

En démocratie: droits universels inscrits dans le préambule de la constitution (DDHC de 1789, déclaration universelle des droits de l'H et du citoyen de 1948…)

LE DROIT

= Ce sont des principes à valeur constitutionnelle, en haut de la hiérarchie des normes.

Le droit est un **outil de régulation sociale** : permet de réguler les relations entre les personnes dans une société donnée.

La déontologie

Grec ancien = devoir

A ne pas confondre :

- Éthique déontologique ou éthique des devoirs
  - Dans le champ de l'éthique on à différentes approches pour aborder un problème donné, et cette éthique dite déontologique met l'accent sur les **obligations et les intentions**. Dans cette éthique c'est l'intention et le respect des règles morales qui comptent
- Éthique conséquentialiste
  - qui s'intéresse aux effets de nos actions. Accent mis sur les **conséquences, les effets des décisions**. Une action est bonne si elle conduit à de bonnes conséquences globales.

La déontologie



La déontologie professionnelle

"La déontologie professionnelle est plus proche de la morale et du droit que de l'éthique"

→ Ce sont des règles, des prescriptions, des obligations impérieuses, générales, restreintes à un corps professionnel (toutes les professions n'ont pas de codes de déontologie)

La déontologie procure un éclairage mais ne dispense pas de la réflexion éthique

- Les règles de déontologie ne peuvent être exhaustive
- Le regard éthique permet de s'intéresser aux cas particuliers, TOUJOURS SUR FOND D'INCERTITUDE

L'ÉTHIQUE

“L'éthique à une spécificité, un champ et une méthode de raisonnement qui lui sont propre”

- L’éthique concerne **l’attitude**, le **comportement** et **l’agir** en situation
- L’éthique est **séculière**, c-a-d qu’elle est indépendante de toute religions ou croyance religieuse, elle ne suis pas des dogmes
- Elle est propre au sujet responsable, elle suppose de la **réflexion** et du **discernement**.

L'ÉTHIQUE

→ elle prend forme dans l'épreuve du doute fécond (principe d'une questionnement constructif)

- Elle encourage la réflexion critique et la remise en question des certitudes
- Suppose un temps d'analyse réflexive

Pose la question "*Comment faire pour bien faire ?*"

Ex: jusqu'où aller dans les traitements

Dans l'éthique on a pas de réponse toute faites et prête à l'emploi, tout dépend de la situation et exige un **questionnement** constant, on cherche la meilleure solution. L'éthique est une démarche active et réflexive.

"Une science du malaise" selon Pr. Pierre Coz (philosophe)

L'éthique ne se réduit pas à l'application de norme ou de protocole, ON NE PEUT PAS PROTOCOLISER L'ÉTHIQUE.

Le Principisme

→ Les 4 principes de Beauchamp et Childress (1979) contribuent à éclairer la réflexion éthique avant une prise de décision médicale, souvent en cas de dilemme éthique.

- **Respect de l'autonomie** capacité du patient à prendre librement une décision rationnelle
- **Non-malfaisance** parfois préférable de ne pas faire pour ne pas nuire, risque d'acharnement thérapeutique et/ou d'obstination déraisonnable
- **Bienfaisance** recherche des moindres maux, mesures positives à prendre pour autrui, décisions révisables, différent de la bienveillance !!
- **Justice** le soin dans sa dimension sociale et collective, justice distributive, chercher à atténuer l'effet de loterie de la vie, vise l'équité. Pas de base juridique !

Le principisme = une éthique du préférable partageable

PSYCHO

Santé mentale et stigmatisation

- La **santé mentale**, selon l'OMS, correspond à un état de bien-être permettant de faire face aux difficultés, de travailler efficacement et de contribuer à la société. Près d'une personne sur cinq souffre de troubles psychiques.

- La stigmatisation consiste à attribuer une **étiquette négative** à une personne en raison de différences réelles ou perçues. Elle entraîne discrimination, isolement et auto-stigmatisation, limitant l'accès aux soins et aggravant les troubles.



- Le rôle du soignant est essentiel :

- Apaisant : écouter, rassurer et clarifier.
- Réorganisant : aider le patient à structurer sa pensée et à dépasser ses peurs.
- Adapté : utiliser un langage compréhensible, sans jugement et avec respect.

- L'avenir repose sur une meilleure identification des stigmatisations, la promotion de la santé mentale et des soins inclusifs et accessibles.

DERNIÈRE PARTIE

SANTÉ PUBLIQUE

LA SANTÉ PUBLIQUE

+/- 8 QCMs / 40
6 chapitres
>12 h de cours

- Caractéristiques socio-démographiques et Epidemiologie - Mr.GARLANTEZEC
  - Chapitres simples à la compréhension mais plus fastidieux à apprendre, beaucoup de chiffres
  - Les QCMs sont souvent les mêmes, mais peuvent cependant demander un peu de réflexion
- Pratique médicale - Dr. Bastian
- Addictologie - Pr. Moirand
  - cours qui ne change pas ou peu, retenir chiffre et détails
- Système de santé et Protection sociale - Mme.MIGEOT
  - Cours assez dense, parfois plus difficile à la compréhension : faites des fiches, des schémas, intéressez vous au cours afin de vraiment le comprendre !!

Souvent les même QCM au concours → annales a faire ++



Caractéristiques socio-démographiques

- **Démographie** : Démographie vient du mot peuple (“démos” en grec), c’est donc la science du peuple. C’est une étude à la fois **qualitative** et **quantitative** de la population, et de ses dynamiques.

- **Les indicateurs démographiques** :

D'État (Statique 📸)	De mouvement (Dynamique 📈)	Indicateurs de santé
Pyramide des âges	Natalité/fécondité	Exposition
Vieillissement démographique	Mortalité	Morbidité
Socio économie	Espérance de vie	Qualité de vie

Addictologie

Addictologie : Comportement qui vise à **produire du plaisir** & écarter ou atténuer une sensation de **malaise interne**
=>défini par **Goodman** en **1990**

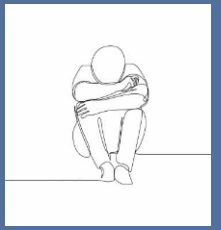
Caractéristiques :
- **Impossibilité répétée de contrôler ce comportement**
- **Poursuite malgré la connaissance des conséquences négatives**

Critères quantitatifs
= **souffrance cliniquement significative**

Comportement pathologique de consommation de substances psychoactives :	Addictions comportementales (sans produit):	En discussion
    •Licites : alcool et tabac •Illicites : drogue •Médicaments détournés de leur usage : opiacés	 Jeu pathologique ++ Argent (± en ligne)	•Achats compulsifs •Sexe •Sport •TCA

Lorsqu'il y a **dépendance**, le **comportement est identique quelque-soit la substance**

Addictologie



4 stades :

Usage à faible risque	Usage à risque	Usage nocif
Non consommation **Consommation à faible risque** Sans dommage induit mais il pourrait y en avoir ⇒On essaie de limiter les risques d'addiction • Education et Prévention 	Peut entraîner **problèmes sociaux, médicaux..** La consommation expose au **risque de dommages**, mais il n'y en a **pas actuellement** et il n'y en aura peut-être jamais =>**Risque en prise aiguë (alcool)** =>Risque lié à certaines situations (enceinte) =>**Risque statistique sur le long terme (cirrhose-cancer)** Risque de **passer à** l'usage nocif voir **dépendance**	Considéré comme une **maladie** La consommation répétée entraîne des **dommages** ou une **souffrance** - Soit pour le **sujet** - Soit pour son **environnement** **La personne n'est pas consciente du lien entre dommage et consommation**

Addictologie

Dépendance
- **Perte de contrôle** - **Centration** la vie du sujet tourne de plus en plus autour de la substance - **État affectif négatif** associé au manque

2 types de dépendances :

Dépendance psychique	Dépendance physique
- **Besoin de maintenir ou de retrouver les sensations de plaisir qu'apporte la substance malgré la connaissance des conséquences négatives** - Pas de contrôle de leur consommation →Le sujet est conscient du lien entre comportement et conséquences	**Tolérance :** ↓ des effets du produit donc ↑ des consommations pour retrouver les effets **Signes de sevrage constants dès que le produit disparaît** → **La dépendance physique dépend du produit et du sujet, pas obligatoire**

Alcool – Tabac – Cannabis - Opioïdes - Cocaïne - Kétamine

Place au wooclap !



Inscription groupe de frappe - histoire, philo



Scanner le QRcode et remplissez le tableau associé

Contactez-nous si ça ne fonctionne pas :)

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1ip-wYwh6JlYh7f0OBDREv1dBO-hkx2YvakxX4OzcZFE/edit?usp=sharing

Merci de votre attention !

(et bon courage!)





Des poutous